



Divorce difficile aider moi a trouver des réponse a mes question

Par **falque_old**, le **22/09/2007** à **14:43**

bonjour ma femme est parti fin mai avec mes enfants on est passer en conciliation j atten la réponse la semaine prochaine elle raconte que je boi et que je la frappe alors que c fau apparaman la juge avai l air convaincu commen faire pour prouver le contraire et pouvoir voir mes enfant j appel souven mon amie qui est une fille et de chez qui je vous envoie cet e mail elle m aide et me soutien bocou pour pa que je mette fin a mes jour elle avai témoignée en ma faveur et voyant qu on s appeller tou le temp son avocate a elle a di que c etai un complo et que c est ma maitresse alor que ce n est que mon amie que faire je ne sui pa sure que mon avocate soi a la hauteur aider moi merci

Par **dompat**, le **28/09/2007** à **16:42**

bonjour,

il faut dans un premier temps que votre situation soit claire avec votre avocat, votre avocat doit vous apporter du soutien et des réponses à vos questions... on a le droit de changer d'avocat en cours de procédure pensez y???

téléphoner souvent à quelqu'un ne fait pas d'elle votre maitresse, sans chercher à polémiquer, l'avocate adverse n'est pas très futée!!!

faites vous établir des attestations de bonne moralité;.. c'est à dire que des gens témoignent que vous etes dignes de confiance, que vous etes sobres et non violent;;;.. pensez aux

voisins, famille, amis, travail, commerçant, le balayeur de la rue etc.....

plus vous aurez de monde qui accrédite votre version, plus le juge aura tendance à vous croire...

les séparations ne sont jamais faciles, et encore moins pour les pères car souvent ils n'ont pas la garde de leur enfants...

moins vous rentrerez dans le conflit parental plus vous aurez de chance d'obtenir un droit de visite sans restriction... évitez absolument de "descendre" votre femme, ça n'aura que l'effet contraire escompté....

allez, courage....